



CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 22 MARS 2023 A 20H30

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

DATE DE CONVOCATION : 10/03/2023

DATE D’AFFICHAGE : 28/03/2023

PRESENTS : M. Patrick POCHON Maire, M. René MOULIN, Mme Nathalie BIEL adjoints – M. Christian CAME, Mme Florence MILLET, M. Sylvain BOUILLON, M. Stéphane CHOULER, M. Bruno ROUSSEREAU, M. Florent VOULOIR, Mme Emmanuelle LEDENT

ABSENTS EXCUSES : Mme Françoise GREHIER donne procuration à Mme Nathalie BIEL

ABSENTS : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Florence MILLET

ORDRE DU JOUR : Urbanisme – Vote du taux des taxes -- Vote du compte administratif 2022 de la M57 -- Reprise des résultats 2022 -- Approbation des comptes de gestion du percepteur -- Présentation et vote du budget primitif 2023 de la M57 -- Vote des subventions annuelles -- Versement du don de l'association de la sauvegarde de l'Eglise Saint-Martin -- Ajout d'annexes à la convention de partenariat avec l'association de la Sauvegarde de l'Eglise -- Présentation du devis de l'entreprise DUPRE pour la remise en état de la mare de Mainbervilliers -- Présentation des devis concernant l'entretien de la voirie communale : point à temps -- Choix d'un prestataire afin de réaliser le schéma défense incendie – Divers.

L'Ordre du jour est modifié ; M. le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la délibération autorisant la demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables. Cette modification est approuvée à l'unanimité.

Délibération n°D_2023_14 examinée le 22/03/2023 –
Délibération portant sur le vote du taux des taxes directes locales pour 2023.

Délibération n°D_2023_15 examinée le 22/03/2023 –
Délibération portant sur le vote du compte administratif 2022 de la M57.

Délibération n°D_2023_16 examinée le 22/03/2023 –
Délibération portant sur la reprise des résultats 2022.

Délibération n°D_2023_17 examinée le 22/03/2023 –
Délibération portant sur le compte administratif, le compte de gestion et sur l'affectation des résultats.

Délibération n°D_2023_18 examinée le 22/03/2023 –
Délibération autorisant la demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables.

Délibération n°D_2023_19 examinée le 22/03/2023 –
Délibération portant sur la présentation et vote du budget primitif 2023 de la M57.

Délibération n°D_2023_20 examinée le 22/03/2023 –
Délibération portant sur le vote des subventions annuelles.

Délibération n°D_2023_21 examinée le 22/03/2023 –
Délibération portant sur le versement du don de l'association de la sauvegarde de l'Eglise Saint-Martin.

Délibération n°D_2023_22 examinée le 22/03/2023 –
Délibération portant sur l'ajout d'annexes à la convention de partenariat avec l'association de la Sauvegarde de l'Eglise.

Délibération n°D_2023_23 examinée le 22/03/2023 –

Délibération portant sur la remise en état de la mare de Mainbervilliers.

Délibération n°D_2023_24 examinée le 22/03/2023 –

Délibération portant sur l'entretien de la voirie communale : point à temps

Délibération n°D_2023_25 examinée le 22/03/2023 –

Délibération portant sur le choix d'un prestataire afin de réaliser le schéma défense incendie

Délibération n°D_2023_26 examinée le 22/03/2023 –

Délibération portant sur le fonds de concours « Restauration du Patrimoine » mis en place par la CAPF.



Le Maire,
Patrick POCHON

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Patrick Pochon", written over the official seal.